



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

journée mondiale de lutte contre le SIDA

Question au Gouvernement n° 2478

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Touraine.

M. Jean-Louis Touraine. J'associe mon collègue Jean-François Mbaye à cette question. Madame la ministre des solidarités et de la santé, ce dimanche 1er décembre a eu lieu la journée mondiale de lutte contre le sida. En France, 170 000 personnes sont porteuses du VIH – virus de l'immunodéficience humaine. Selon Santé publique France, 6 200 d'entre elles ont découvert leur séropositivité en 2018, un chiffre en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente.

Cependant, la situation demeure préoccupante. À titre de comparaison, le Royaume-Uni a constaté une diminution de 28 % des nouveaux cas d'infection par le VIH, comme la plupart des pays développés. Le Conseil national du sida et des hépatites virales qualifie d'insuffisants les efforts français pour faire reculer l'épidémie.

Tous les outils susceptibles d'enrayer la maladie sont pourtant disponibles, que ce soit dans le domaine du dépistage ou celui de la prévention, y compris des traitements préventifs.

Rappelons que dépister et traiter efficacement une personne séropositive permet de réduire la charge virale au point que le patient n'est plus susceptible de contaminer ses partenaires. En 2019, plus de 25 000 personnes vivent en France avec le VIH en l'ignorant, et donc en le transmettant. Dépister représente en conséquence un enjeu majeur. Or 30 % des découvertes de séropositivité interviennent à un stade tardif de l'infection ; 52 % des personnes identifiées comme séropositives n'avaient jamais pratiqué de test auparavant.

Mieux dépister suppose de généraliser les tests en laboratoire sans prescription médicale et avec prise en charge intégrale par l'assurance maladie, de diffuser et réduire le coût des autotests et de faciliter la notification des partenaires.

Nous devons aussi adapter le dépistage et l'accompagnement aux divers publics concernés : les jeunes et les moins jeunes, les homosexuels nés en France ou à l'étranger, les femmes et les hommes originaires d'Afrique subsaharienne notamment.

Enfin, une réponse spécifique doit être apportée aux territoires d'outre-mer, où la situation est très préoccupante, en particulier en Guyane. La fin de l'épidémie du sida est pour un avenir relativement proche : êtes-vous d'accord, madame la ministre, pour accélérer le mouvement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé*. Merci, monsieur Touraine, d'avoir rappelé que le 1er décembre était la 31e journée mondiale de lutte contre le VIH-sida ; votre question est l'occasion de souligner que seule une stratégie globale et offensive nous permettra de mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030.

Nous devons renforcer tous les moyens de prévention, c'est pourquoi nous avons autorisé le remboursement des préservatifs cette année, après une évaluation par la Haute Autorité de santé, favorisant notamment l'accès aux préservatifs pour les jeunes.

Nous renforçons les actions de dépistage sur le terrain grâce aux tests rapides, en particulier ceux que l'on appelle les TROD – test rapide d'orientation diagnostique – qui seront disponibles dans de plus en plus de lieux accessibles à tous les patients.

Nous souhaitons promouvoir les antirétroviraux, qu'il s'agisse de la PrEP – prophylaxie pré-exposition –, des traitements post-exposition, ou du traitement comme prévention. En effet, vous avez rappelé ce fait mal connu du grand public : lorsqu'une personne est correctement traitée et que sa charge virale est devenue indétectable, elle n'est pas contaminante.

Enfin, nous devons favoriser l'accès des jeunes à toutes ces mesures de prévention ; nous avons testé un PassPréservatif dans trois régions – Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Guyane –, qui garantira la gratuité.

Les premiers résultats sont là, comme vous l'avez dit : 7 % de contamination en moins entre 2017 et 2018 – c'est un début. Pour aller plus loin, nous devons cibler des publics particuliers, des populations plus fragiles, plus exposées au VIH : les personnes en situation de prostitution, les populations migrantes ou des usagers de drogue.

Nous devons également innover ; c'est pourquoi je suis en train de créer des centres de santé sexuelle communautaires. Ils seront installés dans quatre régions d'ici à la fin de l'année et viseront ces publics en particulier. J'ai fait de la santé sexuelle l'une des quatre priorités du service sanitaire, afin d'initier la prévention. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Touraine](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2478

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)